

# JOURNÉE D'ÉTUDE

Organisée par le CRINI

*« Dette et endettement  
dans les textes médiévaux. »*



Journée organisée par Agnès Blandeau, membre du CRINI - Centre de Recherche sur les identités nationales et l'Interculturalité - et Maître de conférences du Département d'études anglaises à l'Université de Nantes.

*Résumés des communications*

[www.crimi.univ-nantes.fr](http://www.crimi.univ-nantes.fr)



UNIVERSITÉ DE NANTES  
FACULTÉ DES LANGUES  
ET CULTURES ÉTRANGÈRES



BLANDEAU Agnès  
Université de Nantes, CRINI

“The various meanings of debt and indebtedness in *Dives and Pauper*.”

**Abstract:**

As Pauper spells out to his disciple in the anonymous early-fifteenth-century prose disputation *Dives and Pauper*, man has the duty to observe God’s Commandments. We cannot but notice the semantic and phonologic kinship between the words duty and debt. In the online Middle English Dictionary the dette entry confirms the close connection in definition 3b, which translates ben in dette into modern English be obliged to, be in duty bound. Pauper points out that social intercourse between a preacher and his audience, but also a buyer and a seller, a man and his wife, or a master and his servant, and a sovereign and his subjects is indeed to be appraised in accordance with the norms of men’s justice and codes of conduct. Yet, unlike God’s law, these are subjected to change and mutability because social life inevitably requires give-and-take, arrangements, and compromises. Therefore Pauper advocates greater reverence to God’s Law above man’s (*Dives & Pauper*, Vol. I, Part 1, Cap. xxxv, p.160, l.12-14). Man owes God faithful and obedient worship, in other words he is bound to Him by a moral debt. This Dives does not deny but, as he rightly remarks, the opposite is equally true in that God’s servants, from the lowest-ranking cleric to the archbishop, should honour the moral covenant that commits them to the lay souls under their pastoral guidance.

Examining the various aspects of the idea of indebtedness and what it implies brings us to wonder how to reconcile the profane and sacred connotations of indebtedness. At first sight, the theological and the economic may strike as irretrievably antagonistic concerns in a Christian perspective. However, a careful examination of *Dives and Pauper* may reveal that incurring, paying or defaulting a debt takes on more than one single meaning. The discussion between the rich and the poor illustrates an acute awareness of what it takes to owe another, be indebted to them in the diverse aspects of daily life in late medieval England, whether the ecclesial institution, a lender, or a spouse.

“Les différentes significations de la dette dans *Dives and Pauper*”

**Résumé :**

Ainsi que Pauper l’explique à son disciple dans la longue disputatio en prose du début du XVe siècle, *Dives and Pauper*, l’homme a le devoir d’observer les commandements divins. La parenté sémantique et phonologique des termes devoir et dette ne peut manquer d’être soulignée. Dans le Middle English Dictionary en ligne, l’entrée dette confirme ce lien étroit dans la définition 3b qui traduit ben in dette par be obliged, be in duty bound en anglais moderne. Pauper fait remarquer que tout rapport social entre un frère prêcheur et son auditoire, un vendeur et son client, un mari et sa femme, un maître et son serviteur, ou encore un souverain et ses sujets



doit s'appréhender conformément aux normes établies par la justice des hommes et leurs codes de conduite lesquels, contrairement à la loi divine, ne sont pas soumises aux variations et évolutions. La vie en société, en effet, entraîne inmanquablement des compromis, concessions, et arrangements. C'est pourquoi Pauper recommande une plus grande déférence aux lois du Très-Haut, qui sont immuables et priment sur celles d'ici-bas. (Dives & Pauper, Vol. I, Part 1, Cap. xxxv, p.160, l.12-14). L'homme doit à Dieu révérence, foi, et obéissance. En d'autres termes, il est lié à Lui par une dette d'ordre moral, ce que Dives ne conteste pas. Or, comme il le précise à juste titre, le contraire est tout aussi vrai car les serviteurs de Dieu, les gens d'église, du plus humble au plus élevé, l'archevêque en l'occurrence, sont sensés honorer le contrat moral qui les engage auprès des laïcs placés sous leur gouvernance pastorale.

L'examen des différents aspects que revêtent l'idée de la dette, le fait d'être redevable, et ce que cela implique nous amène à nous interroger sur la façon de concilier les connotations profanes et sacrées de la notion d'endettement. À première vue, le théologique et l'économique peuvent paraître absolument incompatibles dans la perspective chrétienne. Toutefois, une lecture attentive de Dives and Pauper révélera probablement que contracter, payer, ou à l'inverse, ne pas honorer une dette renvoient à plus d'une seule signification. Le débat entre le riche et le pauvre rend compte d'une conscience aiguë de ce que veut dire être redevable, devoir à quelqu'un à tous égards dans le quotidien des Anglais du début du XVe siècle, qu'il s'agisse de l'institution ecclésiastique, d'un prêteur d'argent, ou d'une épouse.

**Notice biographique :**

Agnès Blandeau est Maître de Conférences en anglais à l'Université de Nantes depuis 2003. Sa recherche porte sur la littérature moyen-anglaise. Après la publication chez MacFarland de sa thèse de doctorat Pasolini, Chaucer and Boccaccio: Two Medieval Texts and their Translation to Film (2006), elle a écrit près d'une trentaine d'articles sur différents textes des Canterbury Tales de Chaucer à Everyman, en passant par The Land of Cockaigne, Wynnere and Wastoure et les lais bretons moyen-anglais. Elle s'est aussi intéressée à l'adaptation cinématographique de textes médiévaux anglais. Elle travaille actuellement sur Dives and Pauper.



DEBAX Jean-Paul  
Université Toulouse - Jean-Jaurès

« La dette de l'homme envers Dieu, théologie ou économie ? »

**Résumé :**

La lecture de l'appel à contributions pour la journée du 29 avril me remet en mémoire l'étonnement suscité par ma lecture des textes poétiques et dramatiques médiévaux, d'y rencontrer fréquemment des termes relatifs à l'économie et à la finance, dans des contextes où sont traités la destinée de l'humanité et ses rapports avec la divinité. En particulier, ce sujet si fréquemment traité de la rédemption humaine, est souvent désigné comme un "rachat", terme spécialisé pour décrire l'apuration d'une dette. En réalité c'est l'ensemble des relations entre l'homme et Dieu qui manifeste cette importation des champs sémantiques des opérations humaines dans les rapports avec le surnaturel.

Qui dit dette, présuppose un accord préalable, même s'il est implicite, entre deux parties ; c'est le cas lors de la Création, de deux catégories de créatures, l'une supposée, les anges, l'autre bien réelle, les humains, mais toutes deux dotées d'une subjectivité capable de concevoir l'accord nécessaire à un pacte (anglais covenant). Les rôles assignés à ces deux catégories supposent un tel pacte : les anges, armée divine (Sabaoth) ont pour mission de chanter la gloire de Dieu, les hommes (Adam et Eve, dotés d'un corps matériel), représentent Dieu sur terre. Ces deux catégories dénoncent ce pacte implicite : révolte de Lucifer (chute des anges), et péché d'Adam et Eve (exil hors de l'Eden).

Dès le début de son histoire, le peuple élu contracte trois alliances successives avec Dieu (Noé, Abraham et Moïse ; cf. Genèse, Exode, Deutéronome et Jérémie). C'est en utilisant ce plan que nous est contée l'histoire de la Création au cours du bas Moyen Age anglais. Prenons comme source ces textes fondamentaux de cette période : Le Château d'Amour de Grosseteste (c.1240), L'Evangile de Nicodème ( début XIVe siècle), la Descente du Christ en Enfer (Harrowing of Hell, milieu XIIIe siècle), qui inspirent les textes plus ludiques des XIVe et XVe siècles, Mystères, moralités et pièces populaires. Dans ces pièces on étudiera l'invasion des termes relatifs à l'argent (simonie, Maintenance, indulgences, rançon). On remarquera que dès la plus ancienne moralité, l'élément perturbateur est l'Avarice (qui va traverser toute la production dramatique jusqu'au Volpone de Ben Jonson. De nombreuses pièces populaires (fin du XVIe, début du XVIIe siècles) accueillent des thèmes sociaux.

La dette envers Dieu ou le prochain, résultat constant de la condition humaine impliquée dans un contrat dissymétrique, ne concerne pas toujours l'argent (dette d'honneur, de sang), mais entraîne la culpabilité, et peut être effacée par un "paiement" qui prend le forme d'une soumission à une règle supérieure.



## “Man’ debt and redemption : theology or economy ?”

### Abstract :

The use of the word debt implies a provocation which must be seriously considered, in this year 2016. Debt implies the existence of money which, surprisingly, plays an important part from the beginning of the spiritual history of man, and in the relationship between man and God, according to the Biblical and Christian traditions.

An examination of some key stages (Fall of man and Redemption, and the different covenants between the Deity and the Hebrew people as reported in Scripture and analysed by the Fathers of the Church), will bring to light respective responsibilities.

In a second part, this essay will consider how this religious and intellectual basis is treated in medieval and post medieval English drama : from a 15th century Morality, through a Renaissance play, Lupton's All For Money and Ben Jonson's Volpone. They all point to the sin of Avarice in man's moral set up as a consequence of the ontological and structural debt the creature owes the Creator.

### Notice biographique :

Jean-Paul DEBAX est Professeur Emérite à l'Université Jean Jaurès de Toulouse, et membre du CESR de Tours. Il est médiéviste, spécialiste du théâtre médiéval et post-médiéval anglais. Sa thèse portait sur le théâtre du Vice. Parmi ses nombreuses publications, les plus récentes sont Mankind, traduit et introduit. (en ligne, Tour), Mucedorus (id), « Les pièces de l'entre deux » (2014) Tours, et « Les pièces de la Vierge des cycles anglais » (2013) Perpignan.

LACOMME Thomas  
École Pratique des Hautes Études, doctorant

« Gager sa dette avec le mobilier liturgique : Thibaut IV de Champagne, l'abbaye de Saint-Denis et la collégiale Saint-Étienne de Troyes (XIII<sup>e</sup> siècle) »

### Résumé :

En 1222, le comte de Champagne Thibaut IV (1201-1253) débute son règne personnel après la régence difficile de sa mère la comtesse Blanche de Navarre. Le pouvoir comtal champenois a dépensé beaucoup d'argent pour l'emporter dans un affrontement qui l'opposa à une coalition de barons, menée par Erard de Brienne, seigneur de Ramerupt et cousin du roi de Jérusalem Jean de Brienne. Par ailleurs, le comte Thibaut IV doit accompagner le roi de France Louis VIII dans son expédition dans l'Ouest, contre le roi d'Angleterre Henri III, ce qui demande encore une somme d'argent considérable.

Dans un tel contexte, Thibaut IV demande au chapitre de la collégiale séculière Saint-Etienne de Troyes, que son aïeul le comte Henri le Libéral avait fondé en 1157, la croix d'or et la table de même métal qui servaient sur l'autel lors des célébrations liturgiques les plus importantes. Ces objets de culte sont alors donnés en gage à l'abbaye de Saint Denis qui consent à prêter 2000



livres parisis au comte Thibaut. Des clauses précises prévoient le retour des objets sacrés devenus gages d'une dette.

Enfin, il faut noter que l'établissement religieux champenois concerné n'est pas n'importe lequel : la collégiale Saint-Etienne de Troyes est la nécropole, la chancellerie, la bibliothèque et la chapelle privée des comtes qui se sont appuyés sur elle, sur et l'ensemble du réseau canonial séculier qu'ils ont fondé, pour reprendre en main l'église régionale.

**Abstract :**

In 1222 begins Thibault IV's rule as Count of Champagne (1201-1253), after the complicated regency of his mother, Countess Blanche of Navarre. At that point, the county of Champagne has spent a lot of money to triumph against a coalition of Barons led by Erard of Brienne, lord of Ramerupt and cousin to the King of Jerusalem, Jean of Brienne. Moreover, Thibaut IV's obligation to accompany Louis VIII, King of France, in his expedition to the West against Henry III, King of England, also requires a significant sum.

In that context, Theobald IV asks the chapter of the secular collegiate church of Saint-Etienne of Troyes (founded by his ancestor Henri the Liberal in 1157) for the gold cross and gold table which are used on the altar during the most important liturgical celebrations. These cult objects are then given as collateral to the Abbey of Saint-Denis, which grants the loan of 2000 livres parisis to Count Thibaut. The planned return of these sacred objects, now turned into collaterals for a debt, is written down in precise clauses.

Finally, it should be noted that the collegiate church of Saint-Etienne of Troyes is not just any religious institution : it is the necropolis, chancellery, library and private chapel of the counts of Champagne who can lean on this collegiate church, as well as on the whole secular network of collegiate churches which they have established, to put the regional clergy to order.

**Notice biographique :**

Ancien élève de l'École Normale Supérieure de Lyon, agrégé d'histoire, Thomas Lacomme est doctorant contractuel à l'École Pratique des Hautes Études. Il a commencé en septembre 2015 une thèse sous la direction de Laurent Morelle : "Une collégiale capitale Saint-Etienne de Troyes (1157-1314) : formation, réseaux et influences d'une communauté canoniale séculière."



LAINÉ Ariane  
 Université d'Orléans. PoLEN (Orléans) - CESC (Poitiers)

« De la difficulté d'éditer des compilations de sermons médiévaux »

**Résumé :**

S'il est un genre littéraire qui relève de l'emprunt c'est sans contexte le sermon médiéval. On associe volontiers aujourd'hui l'emprunt au plagiat, un plagiat le plus souvent motivé par la paresse ou pire encore l'inaptitude qui contraint à prendre chez autrui ce que l'on ne peut produire soi-même.

Le poids moral pèse ici très lourd et on ne s'étonnera pas, en effet, que les sermons médiévaux ne soient pas en reste pour condamner celui qui contractait une dette. C'est que, selon nombre d'entre eux, la dette la plus lourde jamais contractée par l'homme le fut envers le Christ, « sacrifié pour le bien de l'humanité ». Et pourtant, les sermons sont eux-mêmes le fruit d'emprunts plus ou moins avoués mais savamment compilés. Ici, l'emprunt est en effet de nature érudite et vise à l'édification par l'exemple maintes fois éprouvé et approuvé. Les auteurs de ces sermons prenaient alors le temps de citer, même partiellement, leurs sources, mais il en était aussi de moins scrupuleux qui composaient les leurs à partir de morceaux choisis empruntés çà et là. Cette pratique rend la tâche de l'éditeur plus ardue encore quand le texte édité est une compilation. Il arrivait fréquemment que, pour les besoins de leur sacerdoce, des prêtres compilent en un manuscrit des sermons d'origines diverses. Il arrivait également que pour ce faire, ils piochent dans d'autres compilations. Enfin, certains ne se contentaient pas de compiler des sermons pris deci-delà, mais recomposaient leurs propres sermons à partir de morceaux empruntés à ces différentes compilations. La tâche de l'éditeur en est rendue d'autant plus complexe et c'est sur cet aspect technique du travail d'édition critique, lié à l'emprunt, que je souhaiterais proposer une communication pour la journée d'étude que vous organisez.

**“Indebtedness and editing of medieval sermons”**

**Abstract:**

It is a well-known fact that sermon writers borrowed from famous treatises, collections of exempla and other sermons to compose their own. In other words, they were indebted to their predecessors. And yet, the kind of debt they contracted served a moral purpose: edifying their parishioners. The more erudite and zealous these sermon writers were, the more indebted they were. Most would cite their sources when borrowing from the Bible and famous commentators, even in an allusive manner. But they would rarely reveal their debt when compiling extracts deriving from various sermons and collections. As indeed, most sermons were anonymous. Such failure renders the modern editor's task particularly arduous and laborious for lack of edited texts, a difficulty which this paper will aim to consider.



**Notice biographique :**

Maître de Conférence à l'Université d'Orléans au Département d'études Anglophones en civilisation britannique, membre du Laboratoire POLEN 4710 - CESFIMA (Orléans) et chercheur associé au Centre d'Etudes Supérieur de Civilisation Médiévale, UMR 7302 (Poitiers), Ariane LAINÉ travaille sur les sermons en moyen-anglais et édition de textes manuscrits. Elle a récemment contribué à un ouvrage collectif, "Two marriage sermons", in An Anthology of Late Middle English Religious Prose from hitherto Inedited Sources, publié chez Brepols, Turnhout (Belgique) en 2016, ainsi qu'à CUL MS Gg.6.16 - A Critical Edition of a Personal Preaching Tool, with an introduction, notes and a glossary, également chez Brépols. Par ailleurs, elle est l'auteur d'articles tels que « Deux sermons pour une cérémonie nuptiale conservés dans CUL MS Gg.6.16 », BAM 87 (2015) et « Présentation du projet Emese : An Edition of Middle-English-Sermon Exempla » (2014).

**MONNIER Nolwenna**  
IUT 'A' Paul Sabatier - Université Toulouse III

**« Dette et non-endettement dans les ouvrages de Gerald of Wales »**

**Résumé :**

Le XIIème siècle Plantagenêt fut une période florissante pour la rédaction de chroniques diverses - purement historique, purement contemporaine ou reprenant ces deux aspects - et leur diversité en fait leur richesse. Comme l'établit R. R. Bezzola : « Depuis les Carolingiens, voire depuis l'antiquité, il n'y avait plus eu en Occident un centre littéraire de l'importance qu'aura la cour d'Henri II ». (Bezzola, Les Origines de la formation de la littérature courtoise en Occident (500-1200), p. 3.) Roi normano-angevin régnant sur un territoire d'étendant sur les deux rives de la Manche, de l'Irlande aux Pyrénées, Henri II et son entourage, encouragèrent un contexte lettré propice à la rédaction d'ouvrages divers. Dans ce contexte politique et géographique spécifique, la chronique devient objet de légitimation dynastique, de propagande expansionniste et de résistance aux voisins français.

Citer ses sources est une composante incontournable des chroniques et celles du XIIème siècle Plantagenêt ne dérogent pas à la règle. Ainsi, Bède et son *Historia Ecclesiastica Gentis Anglorum* ou encore Les *Annales Cambriae* sont abondamment cités, donnant ainsi de la légitimité à leur propre ouvrage. Nombres d'ouvrages ne citent pas certaines de leurs sources mais elles sont, assez facilement, repérables à leur lecture attentive. Mais ces ouvrages ont un autre type de dette, celle à leur commanditaire. Clairement établi ou non, ces ouvrages sont néanmoins abondamment dédiés, au roi, à la reine ou à quelque autre grand du royaume, ecclésiastique ou laïque. Ce double endettement est un classique du monde médiéval.

Si Gerald of Wales répond en partie à cette problématique, il échappe néanmoins à cette règle. En effet, alors qu'il dédicace abondamment ses ouvrages à divers commanditaires qui varient au fil des ouvrages et des versions d'un même ouvrage, sa dette envers les anciens ne s'exprime pas.





La nature même de certains de ses ouvrages, ethnologiques en autres, peut l'expliquer en partie. Je me propose donc dans cette communication d'examiner de plus près les ouvrages de ce chroniqueur (particulièrement prolifique puisque auteur d'une vingtaine d'ouvrages) afin de distinguer si l'endettement de Gerald envers ses sources et envers ses commanditaires présente une spécificité toute Géraldienne.

### “Debts in Gerald of Wales’ Itinerario Kambriae ?”

#### Abstract :

The Plantagenêts’ 12th century was a blossoming period for the writing of diverse chronicles - exclusively historical or contemporary ones or mixing both aspects - and this led to an enriching literary period. As R.R. Bezzola states: "Since the Carolingians, even since Antiquity, there had not been in Occident a literary center as important as Henri II court's." As a normano-angevine king, Henri II and his relatives reigned on a territory which stretched on the two sides of the Channel, from Ireland to the Pyrenees. The Plantagenêts encouraged a literary context which allowed books to multiply. In this specific political and geographical situation, the chronicle can become a way for dynastic legitimation, expansionist propaganda and resistance to French neighbours.

Quoting one's sources is an essential element of chronicles and the 12th century Plantagenêts' are no exception. Therefore, Bede and his *Historia Ecclesiastica Gentis Anglorum* but also the *Annales Cambriae* are often quoted what gives legitimacy to the chronicle. Many chronicles do not clearly quote their sources but these are, quite easily, recognizable thanks to a careful reading of the book. But these books contain another type of debt: the one to their dedicatees. Clearly stated or not, these chronicles are always dedicated, often to several people, in one same book or according to the different versions of the very chronicle: kings, queens or any other important person, laic or ecclesiastic. This double debt is classic of the medieval world.

Gerald of Wales, born in 1145 at Manorbier Castle, in Pembrokeshire and dead in 1223, certainly in Lincoln was a prolific chronicler as he wrote at least twenty books. This chronicle partly answers this conference question but nevertheless differs from it. Indeed, Gerald dedicates his books to different people who vary from one book/version to another but his debt to ancients is not clearly expressed. The very nature of some of his books, ethnological ones more especially, can partly explain this phenomenon. I will discuss in this paper Gerald's debt to his sources and his dedicatees in the *Itinerario Kambriae* and try to understand if we could distinguish a Geraldian relation to these aspects.

#### Notice biographique :

Nolwena Monnier est maître de conférences en anglais à l'Université de Toulouse. Membre associée du Centre d'Etudes Médiévales Anglaises de l'Université Paris-Sorbonne, ses recherches portent principalement sur la dynastie Plantagenêt et les chroniques de cette période. Elle s'intéresse également à la légende arthurienne dans toute la diversité des origines de la légende au XII<sup>e</sup> siècle.

#### A short biography:

Nolwena MONNIER is a senior lecturer in English at the University of Toulouse. Associated member of the CEMA (Centre of English Medieval Studies - University Paris-Sorbonne), her research areas mainly concern the Plantagenêt dynasty and the chronicles written during this



period. She also investigates the Arthurian legend in its diversity from the origins of the legend to the 12th century.

**SAVATIER-LAHONDÈS Céline**  
Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, doctorante

« La dette peut-elle être remboursée ? »

**Résumé :**

Chez Shakespeare, le thème de la dette, s'il est souvent utilisé dans les pièces, est exposé de manière criante dans *Le Marchand de Venise*. Il y prend une proportion terrible avec le pacte de chair liant Antonio à Shylock, l'usurier juif. L'obligation de rendre, scellée par un contrat légal entre les deux partis, prend au fil de l'histoire un sens figuré (O.E.D 3, a sin) et se change en motif expiatoire pour le juif, le non-chrétien, l'usurier. L'expiation du péché d'usure et la conversion à la foi chrétienne sont particulièrement visibles dans le *Cursor Mundi*, poème northumbrien du 14ème siècle (Fairfax MS 14, Bodleian Library et Göttingen MS theol. 107). Nous visiterons aussi la *Gesta Romanorum* (13ème siècle, Harl. MS 7333), également citée par Geoffrey Bullough comme source du *Marchand de Venise* et dans lequel le motif du pacte est présent, sans la figure du juif.

Au-delà du lien financier qui unit créancier et débiteur, le thème de la dette se décline dans le domaine d'étude des sources de Shakespeare. Il s'agit d'une dette immatérielle, de l'ordre du culturel, qui s'apparenterait plus à un bienfait transmis de génération en génération, pour reprendre Sénèque, qu'à un prêt remboursable. La question du paiement de la dette met en opposition notre conception moderne du droit d'auteur et la notion de transmission liée à la tradition orale. Cette dernière, héritée de l'antiquité celtique et du Moyen Age est toujours très présente à la Renaissance. La notion de plagiat et de paternité des œuvres ne fait que pointer sous Elisabeth Ière puis sous Jacques Ier.

Ainsi, puisant aux sources de son époque telles *The Chronicles of England, Scotland, and Ireland* de R. Holinshed (1587ed.) pour écrire *Macbeth*, notamment, Shakespeare a-t-il transmis nombre de motifs celtes présents dans des œuvres transcrites à la période médiévale tels les *Mabinogion* gallois (MS Peniarth 4-5, c.1350 and MS Jesus College 111, bet. 1382 and c.1410, trad. Sioned Davies). Dans le *Roi Lear*, la matière arthurienne, ayant elle-même une source celte reconnue, apparaît noir sur blanc. Shakespeare a pu lire cela chez Geoffrey de Monmouth (c.1136), par exemple.

« [...] ces dettes là [les bienfaits] ne se paient pas en argent : c'est le cœur qui les acquitte ; et c'est les acquitter, que d'aimer à les reconnaître. » (Sénèque, *De Beneficiis*, Livre I, 1). La reconnaissance qui engendre la postérité, don d'immortalité, ne vaut-elle pas remboursement de cette dette immatérielle ?



## “Can the debt be paid back ?”

### Abstract:

In Shakespeare's plays the debt theme is often used. However, it is expressed in a particularly resounding way in *The Merchant of Venice*. It takes unthinkable proportions with the flesh bond that links Antonio to Shylock, the Jewish usurer. The obligation to give back what was borrowed, sealed by a legal contract between the two parties takes a figurative sense (O.E.D. 3, a sin) as the action of the play progresses and changes into an expiatory motif for the Jew, the non-Christian, the usurer. The expiation of the sin of usury and the conversion to Christian faith are particularly visible in the *Cursor Mundi*, a Northumbrian poem dating from the 14th century (Fairfax MS 14, Bodleian Library and Göttingen MS theol. 107). We will also deal with the *Gesta Romanorum* (13th century, Harl. MS 7333), also cited by Geoffrey Bullough as a source for *The Merchant of Venice*, and in which the bond motif is present, without the figure of the Jew.

Beyond the financial bond that unites the creditor and the debtor, variations of the debt theme are also available in the domain of source study in Shakespeare. It could be called an immaterial debt, an intangible cultural heritage, which would be closer to a benefit transmitted from generation to generation, to use Seneca's words, than to a refundable loan. The issue of the debt's payment opposes our modern conception of royalties due to an author and the notion of transmission linked to the oral tradition. The latter, inherited from the Celtic Antiquity and the Middle Ages was still very much present in the Renaissance. The notions of plagiarism and of the paternity of works only started to show under Elizabeth I and Jacques I after her.

Thus, drawing from some sources of his time such as *The Chronicles of England, Scotland and Ireland* by R. Holinshed (1587 ed.) to write *Macbeth*, amongst others, Shakespeare transmitted a large number of Celtic motifs that can be found in works transcribed in the Medieval period, such as the Welsh *Mabinogion* (MS Peniarth 4-5, c. 1350 and MS Jesus College 111, bet. 1382 and c. 1410, trad. Sioned Davies). In *King Lear*, the Arthurian matter, itself bearing a recognised Celtic origin, appears in black and white. Shakespeare could read this in *Geoffrey of Monmouth* (c. 1136), for instance.

“[...] these debts [good deeds] cannot be paid with money: it is the heart that acquits them; and willingly acknowledging them is to acquit them.” (Seneca, *De Beneficiis*, Book I, 1). Is not recognition, which engenders posterity, this immortal gift, worth the repayment of this immaterial debt?

### Notice biographique :

Agrégée d'anglais, Céline Savatier-Lahondès est actuellement en troisième année de doctorat à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand. Elle travaille sous la direction des Professeurs émérites Danièle Berton-Charrière (Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand) et John Drakakis, (University of Stirling, U.K.) sur la thématique suivante: “Transtextuality, sources, and transmission of the Celtic culture through the Shakespearean repertory.” Comme l'indique le titre de la thèse, sa recherche porte sur l'intertextualité au sein du réseau de sources en lien avec les pièces de Shakespeare, et plus particulièrement sur la transmission des motifs à partir de la soi-disant culture celtique.

### A short biography:

An agrégée teacher of English, Céline Savatier-Lahondès is a third-year PhD student working under the joint supervision of Professor Emerita Danièle Berton Charrière (Université Blaise



Pascal, Clermont-Ferrand, France) and Professor Emeritus John Drakakis, (University of Stirling, U.K.) on “Transtextuality, sources, and transmission of the Celtic culture through the Shakespearean repertory.” As the title of her PHD indicates, her research deals with intertextuality within the network of sources linked to Shakespeare’s plays, especially with the transmission of motifs from the so-called Celtic culture.

**SCARPINI Paola**  
University of Sheffield, University of York

### “Emprunter à Thèbes” ou l’art de la mystification par le biais de l’anthroponymie fictive.

#### Résumé :

La critique souligne que le Roman de Thèbes est un des hypotextes majeurs d’Ipomédon et, si la présence du combat entre frères à la fin du texte et les personnages portant les mêmes noms que ceux de Thèbes donnent l’illusion qu’Ipomédon soit redevable à ce dernier, en réalité c’est plutôt l’absence de Thèbes, et non sa présence, qui bâtit l’histoire. Bien que la stratégie narrative utilisée par Hue de Rotelande dans Ipomédon oblige le lecteur à ne jamais oublier la présence de Thèbes, ce dernier brille par son absence. L’illusion est surtout donnée par les anthroponymes empruntés à Thèbes (seize au total) et à Troie (cinq). Mais c’est ici que les choses deviennent intéressantes, car le terme emprunter doit s’entendre au sens large : l’auteur ne fait qu’utiliser les noms des personnages et non leur « valeur ontologique », c’est-à-dire le monde référentiel que chaque nom porte en soi.

Suivant la vision linguistique selon laquelle le nom propre « acquiert un sens au contact d’un référent » (M. Wilmet, Grammaire critique du français, Paris : Duculot, 1997, p.76, cité par Evgeny Shokhenmayer, « Nom propre : normativité dans la langue et variabilité dans la parole », Actes des Xe RJC ED268 Langage et Langues, Paris III, 2007), dans notre présentation nous analyserons le jeu mystificateur d’emprunts que se cèle dans les anthroponymes d’Ipomédon. Rien dans ce texte n’est comme il semble. Thèbes est omniprésent mais l’intrigue paraît comme dénouée de toute relation avec cette histoire. L’auteur devrait reconnaître sa dette envers sa source mais il affirme que « De ceste estorie... / Est cele de Tebes estraitte » (vv.10541-42). Bref, le référent est à la fois présent et absent, posé et immédiatement enlevé.

Nous appuyant sur les travaux de Biville, Kleiber, Jakonson, James-Raoul, Shokhenmayer et Vaxelaire, entre autres, nous démontrerons que Hue de Rotelande, jouant sur le syncrétisme et le mélange des traditions narratives, est un fraudeur vis-à-vis de son public et de l’auctoritas : il emprunte à Thèbes mais il fait en sorte que sa dette devienne une créance.



## “Stealing from Thèbes”: the art of mystification through fictional anthroponyms”

### Abstract:

Scholars agree on the fact that *Le Roman de Thèbes* is one of the major hypotexts of Hue de Rotelande’s *Ipomedon*. Indeed, the presence in Hue de Rotelande’s story of a final fight between two brothers and of many characters sharing the very same name with characters in *Thèbes* gives the illusion that *Ipomedon* may be in debt to the earlier poem.

However, despite the fact that Hue de Rotelande’s narrative technique in *Ipomedon* constantly reminds the reader of the presence of *Thèbes*, what is remarkable is rather its absence. This illusion of presence owes mainly to the sixteen anthroponyms borrowed from *Thèbes* and the five from *Troie*. But it is particularly interesting to note that, here, the word “borrow” is to be understood in a broader sense: the author only uses the names of the characters and not their “ontological value”, i.e. all the descriptive content associated with that name. Following the descriptivist theory that states that a proper name “becomes meaningful when in contact with a referent”, we will analyse the “bluffing game” of borrowing that lies behind most of the anthroponyms in *Ipomedon*. In this text, nothing is what it pretends to be: *Thèbes* is omnipresent but *Ipomedon*’s plot seems free of any connection with it. The author could, at least, have recognized his debt to it, exploiting its prestige as an authoritative text, but on the contrary, at the very end of *Ipomedon*, he (perhaps facetiously) states: “De ceste estorie... / Est cele de Tebes estraitte” (vv. 10541-42). In a word, the referent is both present and absent, introduced and immediately removed.

Building on the work of Biville, Kleiber, Jakobson, James-Raoul, Shokhenmayer and Vaxelaire, among others, we will demonstrate that Hue de Rotelande, using a syncretic approach and skillfully blending narrative traditions, tries to fool both his public and the auctoritas: he borrows freely from *Thèbes* but makes it appear as if the debt is in the opposite direction.

### Notice bibliographique :

Après deux masters en langues et littératures médiévales (à l’université de Sheffield en 2007 et à celle de Genève en 2011), Paola Scarpini a obtenu en janvier 2013 son doctorat à l’université de Sheffield avec une thèse sur l’*Ipomédon* Hue de Rotelande (*Un roman déguisé : camouflages littéraires et leurs enjeux dans une analyse de l’Ipomédon de Hue de Rotelande*). Depuis, ses intérêts se sont développés sur différents axes : d’un côté, ce qu’elle a commencé avec sa thèse en s’intéressant à la réécriture comique/burlesque au Moyen-Âge et au bilinguisme (voire trilinguisme) en Angleterre aux XIIe et XIIIe siècles ; de l’autre, les humanités numériques et les études en codicologie. Elle est actuellement le media officer de l’ICLS (International Courtly Literature Society) - British Branch. Elle est chargée de cours aux universités de York et Sheffield pour le BA de français, respectivement en linguistique pour l’université de York et en traduction / composition pour l’université de Sheffield.

